

La Provence
6 juillet 2009

Un gazoduc pourrait traverser les marais

La société GRT-Gaz étudie un projet de gazoduc qui devrait contourner le massif des Alpilles, traversant les anciens marais des Baux vers Tarascon.

p.9

Vallée des baux / GRT-Gaz projette de construire une canalisation entre St-Martin et St-Avit (Drôme)

Un gazoduc pourrait traverser les marais des Baux en 2015

H asard du calendrier, le tribunal administratif de Marseille venait tout juste d'annuler, vendredi, l'arrêté d'exploitation du terminal méthanier de Fos, signé par le préfet en 2003. Un peu plus tard dans la soirée, pourtant, GRT-Gaz (filiale de GDF-Suez) tenait à Maussane, l'un des tout premiers débats publics de son projet "Eridan", un gazoduc qui devrait relier la station de compression de Saint-Martin- de-Crau au site de Saint-Avit dans la Drôme. Mais Georges Seimandi, directeur du projet, le confirme au public : *" même si on imagine la bagarre juridique qui va être menée pour autoriser l'exploitation du terminal de Fos-Cavaou, notre ouvrage n'est pas lié à celui-ci. Notre gazoduc est destiné à transporter le gaz d'autres projets qui pourraient voir le jour : le terminal du Verdon dans l'estuaire de la Gironde (peut-être en 2014), celui de Shell à Fos (en 2016 ?) et le projet de liaison entre l'Espagne et la France (en 2015 ?). Notre décision de construire ce gazoduc ne sera prise que si l'un au moins de ces trois projets se réalise."* Ce qui, pour l'heure, n'est pas encore tout à fait certain.

220 kilomètres En fait, GRT-Gaz prend aujourd'hui les devants et commence à étudier son projet de gazoduc qui devrait contourner le massif des Alpilles par l'ouest, traversant la zone humide des anciens marais des Baux, puis filer tout droit vers Tarascon. Avant de poursuivre à travers le Gard, le Vaucluse et la Drôme. Soit environ 220 kilomètres dans la vallée du Rhône.

Mais *"toutes les décisions ne sont pas encore prises, il reste du flou"*, insiste Patrick Legrand, vice-président de la commission nationale de débat public. Un débat qui se place bien en amont de l'enquête publique (qui pourrait s'ouvrir dans le courant de 2011) et du lancement du chantier (en 2013) qui pourrait durer dix-huit mois.

Dans l'assistance, Catherine Levraud (vice-présidente du Parc des Alpilles) ou Annick Blanc (présidente de la Ligue de défense des Alpilles), parmi d'autres, ont tenu à s'assurer que le projet, s'il venait à se concrétiser, n'ébranlerait pas les écosystèmes de la vallée. Ce qu'a assuré le directeur du projet : après les travaux, les terrains seront remis dans leur état initial. En attendant, d'autres réunions publiques vont être organisées.

Dont une à Tarascon le 23 juillet prochain à 18 h 30 au centre socioculturel. Et une autre à Saint-Martin-de-Crau le 17 septembre.